

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 18 mai 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOULLÉ - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 012-1909/17/BM

■ Attribution de subventions à Aix-Marseille Université pour l'organisation d'évènements scientifiques et de colloques - Approbation d'une convention MET 17/3680/BM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Aix-Marseille Université organise des évènements « grand public » permettant de favoriser le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire Aix-Marseille ainsi que de prestigieux colloques qui contribuent à accroître sa notoriété.

Dans ce cadre, il est proposé de poursuivre l'action de soutien de la Métropole à ces évènements qui sont portés par le territoire de Marseille Provence et le territoire du Pays d'Aix.

Projets de culture scientifique :

La culture scientifique et technique, la médiation scientifique, la vulgarisation scientifique visent à expliquer, à faire comprendre et aimer les sciences et la recherche ainsi qu'à transmettre les connaissances scientifiques des chercheurs au public.

Dans le cadre de cette mission, Aix-Marseille Université organise cette année deux évènements :

- La *Nuit Européenne des Chercheurs* le 29 septembre 2017
- Le *Souk des Sciences* le 25 juin 2017.

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juin 2017

« Nuit Européenne des Chercheurs » :

Rendez-vous européen de culture scientifique, la Nuit européenne des Chercheurs permet une rencontre entre publics et chercheurs dans un univers mis en scène le temps d'une soirée. L'événement se déroule en simultané dans plus de 280 villes en Europe. Cet événement aux formats inédits attire un public jeune (à l'échelle nationale, plus de 40% des visiteurs ont entre 20 et 30 ans).

L'arrivée d'Aix-Marseille Université dans le consortium français en 2016 a permis une représentation du Sud-Est de la France dans ce temps fort. Cette première édition a été un franc succès avec plus de 1500 visiteurs dans la soirée.

Fort du succès, cet évènement aura lieu en 2017 le 29 septembre aux Docks des Sud à Marseille.

La programmation de cette soirée multidisciplinaire (18h à minuit), intégrera la participation de chercheurs impliqués dans des programmes de recherche européens. Les animations proposées mettront en lumière les collaborations de recherche entre Marseille et d'autres villes en Europe (en neurosciences, informatique, biorobotique, droit européen...), montrant le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence.

La soirée intégrera plusieurs formats de rencontre : plateau-radio, conférences dans le noir, univers de chercheurs mis en scène, etc. Un espace de restauration et des installations artistiques sont également envisagés.

Tous les organismes de recherche de la région seront partenaires de l'évènement (CNRS, INSERM, IRD, CEA...).

« Souk des Sciences » :

Les *Souks des Sciences* sont des actions hors-murs destinées principalement au grand public. Il s'agit d'un ensemble de stands animés par des scientifiques dans un lieu de vie : place de marché, centre commercial, espace public... Les acteurs sont les laboratoires universitaires, les organismes de recherches, les observatoires, les musées, les associations de diffusion de la culture scientifique...

Cette action, création d'Hassane Bitar, enseignant-chercheur en chimie à Aix-Marseille Université, a reçu le Prix Diderot de l'initiative culturelle en 2005 ; elle a beaucoup de succès auprès du grand public et a constitué un des temps fort en 2013 lors de l'année capitale européenne Marseille Provence 2013.

L'événement est itinérant et aura lieu cette année le 25 juin 2017 sur la Canebière à Marseille dans le cadre de l'événement célébrant les 90 ans de l'avenue, les Dimanches de la Canebière.

Une quinzaine de stands animés par des chercheurs et par des associations de culture scientifique seront proposés aux passants de 10h à 17h pour faire découvrir les recherches actuelles au moyen de démonstrations, expériences et ateliers d'observations. En prenant place au milieu de la rue, le « *Souk des Sciences* » devient un lieu d'échanges d'idées et de connaissances dans un esprit convivial et ouvert. Les budgets de financement des deux évènements se présentent de la façon suivante:

1. « la Nuit Européenne des Chercheurs » :	
• Commission européenne	16 000€
• Coordination Etat-Région pour la CSTI	10 000€
• Conseil départemental 13	16 400€
• Ville de Marseille	15 000€
• Aix-Marseille Université	22 400€
• CNRS	1 000€
• Inserm	1 000€
• IRD	1 000€
• Métropole Aix-Marseille Provence	5 000€
Total	87 800€

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juin 2017

2. « le Souk des Sciences » :	
• Coordination Etat-Région pour la CSTI	6 000€
• Conseil départemental 13	2 000€
• Aix-Marseille Université	8 150€
• Métropole Aix-Marseille Provence	3 000€
Total	19 150€

Colloques et manifestations :

Dans la cadre des colloques organisés par Aix-Marseille Université valorisant le travail des équipes universitaires et de recherche et les travaux étudiants, il vous est proposé de valider le soutien financier aux manifestations et actions suivantes, avec une incidence financière totale de 9 500€, comme suit :

- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Le roman graphique en langues romanes et germaniques », du 6 au 8 avril 2017, organisé par le CAER, Centre Aixois d'Etudes Romanes,

- 1 500 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Artémis à Claros et à Didymes », du 5 au 7 avril 2017, organisé par le CCJ, Centre Camille Jullian,

- 1 500 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion », du 18 au 19 avril 2017, organisé par le CCJ, Centre Camille Jullian,

- 2 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques », du 18 au 19 mai 2017, organisé par le TDMAM, Centre de recherche Textes et Documents de la Méditerranée Antique et Médiévale,

- 1 500 € pour l'aide à l'organisation de la 40 ième table ronde du CRA qui portera sur « Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions », du 3 au 4 novembre 2017, organisée par le CRA, Centre de Recherches Administratives.

Tableau récapitulatif des subventions accordées pour les manifestations/colloques :

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
Le CAER, Centre Aixois d'Etudes Romanes GU : 2017.00875	Le roman graphique en langues romanes et germaniques, sur le campus aixois	Du 6 au 8 avril 2017	N-1 : 1 500 € N-2 : 1 500 €	5 000 €	24 500 € Co financeurs : CD 13 : 5 000 € AMU : 10 750 € : Université de Naples : 500 € Institut Göthe : 500 € Droits d'Inscription : 2 750 €	3 000 € Soit 12,2 % du budget prévisionnel
Le CCJ, Centre Camille Jullian GU : 2017.00876	« Artémis à Claros et à Didymes », sur le campus aixois	Du 5 au 7 avril 2017	N-1 : 0 € N-2 : 0 €	1 500 €	9 895 € Co financeurs : CD 13 : 1 500 € AMU : 6 895 €	1 500 € Soit 15,2 % du budget prévisionnel

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juin 2017

Le CCJ, Centre Camille Jullian GU : 2017.00877	« Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusions », sur le campus aixois	Du 18 au 19 avril 2017	N-1 : 0 € N-2 : 0 €	1 500,00 €	7 500 € Co financeurs : CD 13 : 1 500 € AMU : 3 500 € Musée Avenches : 500 € Aoraoc Cnrs Paris: 500 €	1 500 € Soit 20 % du budget prévisionnel
le TDMAM, Centre de recherche Textes et Documents de la Méditerranée Antique et Médiévale GU : 2017.00873	« La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques », sur le campus aixois	Du 18 au 19 mai 2017	N-1 : 0 € N-2 : 0 €	2 000,00 €	8 340 € Co financeurs : CD 13 : 2 100 € AMU : 3 140 € Université Paris-Sorbonne : 1 100 €	2 000 € Soit 24% du budget prévisionnel
Le CRA, Centre de Recherches Administratives GU : 2017.00874	40 ième table ronde du CRA qui portera sur « Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions », sur le campus aixois	Du 3 au 4 novembre 2017	N-1 : 18 000 € N-2 : 35 000 €	1 500 €	10 000 € Co financeurs : CD 13 : 1 000 € AMU : 7 500€	1 500 € Soit 15 % du budget prévisionnel

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention d'un montant de 17 500 euros à Aix-Marseille Université pour l'organisation de ces événements et selon la répartition suivante :

- Projets de culture scientifique : 8 000 €
 - « la *Nuit Européenne des Chercheurs* » : 5 000 €
 - « le *Souk des Sciences* » : 3 000 €
- Colloques et manifestations : 9 500 €
 - « *Le roman graphique en langues romanes et germaniques* » : 3 000 €
 - « *Artémis à Claros et à Didymes* » : 1 500 €
 - « *Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion* » : 1 500 €
 - « *La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques* » : 2 000 €
 - « *Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions* » : 1 500 €

et d'approuver la convention y afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence ;

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juin 2017

- La délibération n°HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt des projets et des colloques portés par Aix-Marseille Université en matière de promotion de l'activité et de la culture scientifiques et de valorisation des travaux de recherche.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention d'un montant de 17 500 euros à Aix-Marseille Université pour l'organisation des deux évènements scientifiques et de cinq colloques.

Les subventions relatives à « la *Nuit Européenne des Chercheurs* » et au « *Souk des Sciences* » soit 5 000€ et 3 000€ seront prises en charge par le Territoire de Marseille Provence.

Les subventions relatives aux colloques «Le roman graphique en langues romanes et germaniques», soit 3 000€, « Artémis à Claros et à Didymes» soit 1 500€, «Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion» soit 1 500€, «La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques » soit 2 000 € et «La 40ième table ronde du CRA qui portera sur Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions» soit 1 500 € seront prises en charge par le Territoire du Pays d'Aix

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec Aix-Marseille Université.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 de la Métropole d'Aix-Marseille Provence sous politique B360 – chapitre 65 – nature 65738 pour le territoire de Marseille Provence et sur l'état spécial du territoire du Pays d'Aix, chapitre 65 - fonction 23 - nature 657382 pour le territoire du Pays d'Aix.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 06 juin 2017